

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GERS

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 6 Mars 2017

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix sept -----

et le 6 Mars-----

Date de  
convocation

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel

25/02/2017

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage  
25/02/2017

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,  
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre,  
LANSMANT Sébastien, LABEYRIE Nicolas, Mmes CARRERE Amandine,  
MONDIN-SEAILLES Christiane, PLOQUIN Cécile, DESPAX Nelly.

Excusés : Mme DAL BEN Carine, M. CASTAY Jean-Marc.

Absent : M. CABANNES Pierre.

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

*Travaux d'effacement du réseau de télécommunications Rue Pémay*

Vu le dossier présenté en date du 02 mars 2017 par les Services du Syndicat Départemental d'Energies du Gers et d'Orange, après étude détaillée et échange de vues et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant total de 9 262.00 € TTC pour la partie des travaux génie civil ;

Approuve le projet concernant les travaux cités en objet pour un montant total de 385.04 € HT pour la partie câblage.

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'exécution de ces travaux et en particulier la convention précitée.

Fait à MONTREAL le 6 Mars 2017

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

